

ATTESTATION

Je soussigné(e),

Né(e) le :

A :

Domicilié(e) à l'adresse suivante :

Immatriculation du véhicule :

S'engage à conserver l'ancien titre remis par le vendeur, et le garder à la disposition de l'administration, si elle le demande pendant une durée de 5 ans, règles relatives précisées dans les articles R.322-1 et suivants du Code de la Route.

Fait à :

Le :

Signature :

« Pour valoir ce que de droit »